



# Daf Panorama

La Yéchiva Ohaveï Toratéha sous l'égide de Rav Israel Abib

## Complément à l'étude du Daf Hayomi

BABA BATRA 64

### 1/ Pour que le toit soit à moi / 2. Le puits et la fosse / 3. Le chemin / 4. Il a vendu généreusement

1. On a vu au verso du daf 63 que celui qui vend une maison sans préciser ne fait pas acquérir à l'acheteur avec cette maison ni la profondeur sous la terre pour construire des puits, ni l'espace aérien au-dessus (et le vendeur peut construire sur ce toit). Et c'est seulement si on a précisé dans le contrat « hauteur et profondeur » qu'on acquiert la hauteur et la profondeur. Pourtant on objecte : en effet Reich Lakich a enseigné que celui qui vend une maison en disant qu'il veut garder le toit (toit avec un parapet d'au moins 10 Téfahim), on lui laisse le toit. Et sur cela, Rav Zévid a dit que s'il veut il pourra faire dépasser ses poutres sur ce toit, et Rav Papa a dit qu'il pourra construire un étage sur ce toit. Mais dès lors, pourquoi a-t-il besoin de dire qu'il veut garder le toit si jamais un contrat sans précisions aucunes ne lui fait pas acquérir le toit et il a d'office le droit de construire ? Et la Guémarah de répondre que l'on avait besoin que cette condition soit précisée pour que si jamais le toit tombe ou le parapet s'écroule, le vendeur puisse revenir, l'ériger à nouveau et construire là-bas.
2. Mishnah : celui qui vend une maison ne vend pas avec le puits ou la citerne qu'elle contient même s'il a précisé « profondeur et hauteur ». Les deux sont des trous dans le sol où on met de l'eau puisée, mais le puits est creusé dans de la terre dure qui garde l'eau, et la citerne est creusée dans de la terre meuble et justement on doit mettre autour du trou des pierres pour que l'eau reste.
3. Le vendeur doit, lorsqu'il garde pour lui le puits, acheter ensuite le chemin qui y mène. Mais s'il lui a dit qu'il lui vend tout sauf le puits, il utilise le chemin sans avoir besoin de le racheter. Egalement, celui qui vend seulement le puits qu'il y a sur son terrain à un acheteur, celui-ci n'a pas besoin d'acheter le chemin qui y mène mais peut rentrer directement (on parle d'un cas où il n'y a qu'un seul chemin). Ce sont là les paroles de Rabbi Akiva qui pense qu'un homme vend toujours de manière généreuse (et donc lorsqu'il vend, il vend tout). Les Sages pour leur part pensent qu'un homme est toujours enclin à vendre de manière égoïste (et donc qu'il vend sans le chemin), qu'il n'a donc pas besoin de le racheter dans le cas où il garde le puits pour lui, et donc que s'il a vendu seulement le puits, il n'a pas vendu le chemin et alors l'autre doit le lui racheter.
4. Et la Guémarah prouve ensuite que la base de la controverse entre Rabbi Akiva et les Sages est bien de savoir si un homme vend généreusement ou égoïstement : en effet, ils sont en différend dans le cas où un homme vend une maison et se garde le puits, dans celui où il vend le puits et garde la maison, dans celui où il vend un champ mais se garde les pigeonniers et les réservoirs et dans celui où il vend les pigeonniers et les réservoirs mais garde le champ → dans tous ces cas Rabbi Akiva pense qu'il vend tout car il est généreux et donc que l'autre doit racheter après, et les Sages pensent qu'il vend de manière égoïste et donc que l'autre n'aura rien à racheter. Donc c'est bien ça la base du désaccord.

*Retrouvez l'ensemble des Daf Panorama sur [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) rubrique Résumés*

www.dafhayomi.fr - +33 6 14 55 78 08 - Sponsorisez le Daf Panorama - Info@dafhayomi.fr

*Leelouy Nichmat Baroukh Ben Aaron Hacoheh, Chemouel Ben Rahmouna, Chira Artza Bat Leah*

www.ohavei-torateha.com